

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 30 mars 2015

Présents :

Franck RAYNAL - Éric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Nathalie MAGNIER - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Naji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Benoît GRANGE - Fatiha BOUAKKAOUI - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Pierrick LAGARRIGUE - Zeineb LOUNICI - Jean-François BOLZEC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Karine PERES - Caroline VION - Benoît RAUTUREAU - Marie-Céline LAFARIE - Maxime MARROT - Dany DEBAULIEU - Jean-Louis HAURIE - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Dominique DUMONT - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Samira EL KHADIR - Betty DESPAGNE

Absents ayant donné procuration :

Jérémy LANDREAU	procuration à	Éric MARTIN
Jean-Luc BOSC	procuration à	Guy BENEYTOU
Gladys THIEBAULT	procuration à	Gilles CAPOT
Stéphanie JUILLARD	procuration à	Emmanuel MAGES
Laurence MENEZO	procuration à	Sylvie TRAUTMANN
Philippe DESPUJOLS	procuration à	Dany DEBAULIEU
Charles ZAITER	procuration à	Jean-Louis HAURIE

Secrétaire de séance : Emmanuel MAGES

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du lundi 9 février 2015

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2015_069 : Schéma de mutualisation métropolitain - Choix des domaines d'activités à mutualiser - Autorisation

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les négociations destinées à mutualiser avec Bordeaux Métropole les domaines d'activités suivants :

- Domaines de mutualisation d'activités : Informatique, numérique et systèmes d'information, Ressources humaines, Finances et commande publique, Affaires juridiques, Direction générale des services techniques, Moyens généraux (magasin), Bâtiments, Environnement, Domaine public et transports, Aménagement urbain.
- Domaines de mutualisation ou de transfert d'activités : Propreté (mutualisation ou activité transférée de droit à la Métropole – reprise d'activité) et Espaces verts (mutualisation ou activité transférée de droit à la Métropole – reprise d'activité)

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER.

Contre : M. SARRAT

aff n°DEL2015_070 : Organisation des Conseils de quartier

Le Conseil Municipal décide l'instauration d'une « Conférence de secteur » dans chacun des quatre secteurs selon l'organisation décrite dans la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Contre : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER.

aff n°DEL2015 071 : Désignation des représentants de la commune au sein des conseils d'administration des lycées et des collèges - Modifications

Le Conseil Municipal désigne ses représentants au sein du conseil d'administration des établissements suivants :

Lycée Pape Clément :

Titulaires :

- **François SZTARK**
- **Caroline VION**

Suppléants :

- **Jérémie LANDREAU**
- **Patricia GAU**

Lycée d'Enseignement Professionnel Philadelphie de Gerde :

Titulaires :

- **Sylvie TRAUTMANN**
- **Jean-François BOLZEC**

Suppléants :

- **Laurence MENEZO**
- **Benoît RAUTUREAU**

Lycée d'Enseignement Adapté – Établissement Régional d'Enseignement Adapté Le Corbusier :

Titulaire :

- **Stéphanie JUILLARD**

Suppléant :

- **Pierrick LAGARRIGUES**

Collège Gérard Philipe :

Titulaire :

- **Benoît GRANGE**

Suppléant :

- **Naji YAHMDI**

Collège de l'Alouette :

Titulaires :

- **Aurélié DI CAMILLO**
- **Fatiha BOUAKKAOUI**

Suppléants :

- **Laurence MENEZO**
- **Didier BROUSSARD**

Collège Noès :

Titulaires :

- **Irène MONLUN**
- **Emmanuel MAGES**

Suppléants :

- **Jean-François BOLZEC**
- **Isabelle DULAURENS**

Collège François Mitterrand :

Titulaires :

- **Guy BENEYTOU**

Suppléants :

- **Fatiha BOUAKKAOUI**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER.

aff n°DEL2015 072 : Impôts locaux - Fixation des taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à notifier à Monsieur le Préfet les taux d'imposition ci-après mentionnés :

Taxe d'habitation :	22,59
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	29,92
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	53,23

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 073 : Exercice 2015 - Répartition n°3 des crédits de subventions

Le Conseil Municipal procède à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau joint en annexe à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Ne prennent pas part au vote : Mmes TRAUTMANN, DULAURENS, GAU, MONLUN, BOUAKKAOUI, DI CAMILLO, MENEZO, THIEBAULT, LOUNICI, VION, JUILLARD, DEBAULIEU, TOURNEPICHE et MM. BENEYTOU, LANDREAU, MAGES, SZTARK, YAHMDI, GRANGE, BOLZEC, BOSCH, BROUSSARD, RAUTUREAU.

aff n°DEL2015 074 : Partenariat entre la société Jobi Joba et la Ville de Pessac

Le Conseil Municipal :

- approuve le principe d'un partenariat, à titre gratuit, à engager avec la société Jobi Joba, implantée à Pessac, acteur dans le domaine de la recherche d'emploi par internet, permettant notamment d'insérer sur la page d'accueil du site Internet de la ville un widget donnant accès au site de Jobi Joba et à des offres d'emplois pessacaises,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire et aux conditions exposées.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 075 : Conventions relatives à l'organisation de la mise sous pli des documents électoraux pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention relative à l'organisation de la mise sous pli des documents électoraux lors des élections départementales des 22 et 29 mars 2015,
- autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec chacune des trois communes, Gradignan, Cestas et Canéjan.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 076 : Avenant au contrat de prévoyance collective avec la Mutuelle Nationale des Territoriaux

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de prévoyance collective n°033318-PVC_00,
- dit que cet avenant prendra effet au 1^{er} avril 2015.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 077 : Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle - années 2015/2018 - Attribution des marchés

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés comme suit :

lot n°01 (textiles de travail) et lot n°02 (vêtements de travail) attribués à GEDIVEPRO, 127 rue Jules Bournet, 03100 MONTLUCON

lot n°03 (parkas et gilets anti-froid) déclaré infructueux

lot n°04 (chaussants de sécurité) et lot n°06 (E.P.I. « mains » et hygiène en milieu industriel) attribués à CEVENOLE DE PROTECTION, ZI du Phare, 1 avenue Gustave Eiffel, 33700 MERIGNAC

lot n°05 (E.P.I. « tête-corps ») attribué à FRANCE SECURITE SAS, rue Alain Colas, CS 61856, 29218 BREST CEDEX 1

lot n°07 (blouses, tuniques et vêtements de cuisine) attribué à L'ECHOPPE SAS, 28 rue Blanqui, CS50034, 33028 BORDEAUX CEDEX

lot n°08 (chaussants d'entretien et cuisine) attribué à MABEO Industries, 12 rue

Édouard Faure, ZA Bordeaux Nord, BP 93, 33041 BORDEAUX CEDEX
lot n°09 (uniformes, chaussures et accessoires de la police municipale) attribué à Sas GK PROFESSIONAL, 29-31 rue Etienne Marey, 75020 PARIS
lot n°10 (E.P.I. « élagueur ») attribué à SEE Division GUILLEBERT Sas, 3 rue Jules Verne, l'Orée du Golf, BP 17, 59790 RONCHIN

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 078 : Nettoyage des établissements à vocation culturelle, associative et sportive et des bureaux administratifs des sports de la Ville de Pessac - Attribution des marchés

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés comme suit :

Le lot n°1 (Centre Culturel Associatif Jean Eustache et salle d'exposition) attribué à Atlantic Services SA - 360, boulevard de la Plage 33311 ARCACHON CEDEX - pour un montant minimum de 4 000,00 € H.T. pour la période initiale.

Les lot n°2 (Salle Bellegrave et salle Le Royal) pour un montant minimum de 10 000,00 € H.T. pour la période initiale.

lot n°3 (Château Cazalet) pour un montant minimum de 300,00 € H.T. pour la période initiale.

lot n°6 (Maison municipale Frugès Le Corbusier) pour un montant minimum de 1 000,00 € H.T. pour la période initiale.

attribués à JBC Nettoyage/Groupe APR - ZI du Phare 11, rue Bernard Palissy 33700 MERIGNAC.

Le lot n°4 (Médiathèque Jacques Ellul) attribué à Azur Propreté - 10, allée Davezac 33200 BORDEAUX - pour un montant minimum de 35 000,00 € H.T. pour la période initiale.

Le lot n°5 (Salle Le Galet) attribué à Atmos Propreté - 9 Avenue Virecourt 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX - pour un montant minimum de 4 000,00 € H.T. pour la période initiale.

Le lot n°7 (Salles à vocation sportive et bureaux administratifs de la Direction de sports) attribué à - Net-Diffusion 35 allée de Mégevie 33170 GRADIGNAN - pour un montant minimum de 10 000,00 € H.T. pour la période initiale.

- dit que les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 079 : Cession de la propriété sise 1 boulevard de Ladonne

Le Conseil Municipal :

- donne son accord pour cette cession auprès des personnes et aux conditions mentionnées,

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 080 : Club des Entreprises de Pessac - Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux

Le Conseil Municipal :

- approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition avec l'Association Club des Entreprises de Pessac pour le bureau situé au sein de la pépinière d'entreprises pour un loyer mensuel de 217,26 €,

- approuve les termes de la convention de mise à disposition entre la ville et le Club des Entreprises de Pessac,

- autorise Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_081 : Grand Bersol - Communes de Gradignan et de Pessac -
Instauration d'un périmètre de prise en considération au titre de l'article L.111-10 du code de l'urbanisme - Approbation - Autorisation

Le Conseil Municipal :

- approuve l'instauration d'un périmètre de prise en considération du Grand-Bersol figurant sur le plan annexé à la délibération et son report au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- autorise Monsieur le Maire à solliciter la création de ce périmètre de prise en considération auprès de Bordeaux Métropole.

- autorise Monsieur le Maire à solliciter Bordeaux Métropole à engager les procédures de publicité du présent acte et de mise à jour du PLU, conformément aux articles L. 111-10 et R. 123-13 du code de l'urbanisme

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_082 : Protocole d'accord entre la société REDMAN, la Ville de Pessac et Bordeaux Métropole sur l'opération d'aménagement "Cœur Bersol"

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du protocole entre la société REDMAN Atlantique, Bordeaux Métropole et la Ville de Pessac,

- autorise Monsieur le Maire à le signer,

- désigne Madame Sylvie Trautmann comme représentante de la Ville à l'équipe projet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_083 : Convention de partenariat entre la Ville de Pessac et l'association AQUINETIC

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention entre la Ville et l'association AQUINETIC,

- autorise Monsieur le Maire à la signer,

- désigne Madame Sylvie TRAUTMANN comme représentante de la Ville au conseil d'administration de l'association AQUINETIC,

- désigne Madame Nathalie MAGNIER comme représentante de la Ville au comité de sélection de l'accélérateur de projets La Banquiz.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_084 : Convention entre la Ville de Pessac et l'Association La Loco Coworking

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention entre la Ville de Pessac et l'association La Loco Coworking,

- autorise Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_085 : Convention entre la Ville de Pessac et l'Association Bordeaux UNITEC

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention entre la Ville et l'association Bordeaux Unitec,

- autorise Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 086 : Parc de stationnement de Pessac-Centre - 1ère heure gratuite - avenant n°5 à la convention avec PARCUB

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n°5 à la convention de gratuité pour la 1^{ère} heure de stationnement dans le parking de Pessac centre avec PARCUB,
- autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant
- dit que les modalités de mise en œuvre de cette opération s'effectueront selon les conditions fixées dans l'avenant à la convention.
- dit que ces mesures prendront effet au 1^{er} mai 2015

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 087 : Adhésion à Aquitaine Groupement d'Employeurs Culture (AGEC)

Le Conseil Municipal :

- approuve l'adhésion de la Ville de Pessac à l'AGEC,
- autorise le versement de la cotisation annuelle 2015 d'un montant de 400 € (quatre cents euros) à l'AGEC,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette adhésion.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 088 : Contrats et conventions pour les Rencontres africaines et le festival En bonne voix 2015 – Activité Spectacle Vivant

Le Conseil Municipal :

- approuve le principe de gratuité pour le public concernant la programmation artistique du festival En Bonne Voix
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la programmation respective des Rencontres africaines et du festival En Bonne Voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 089 : Programmation et tarifs de la saison culturelle 2015/2016 – Activité Spectacle Vivant

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à l'ensemble de cette programmation,
- approuve la grille tarifaire détaillée ci-dessus pour les abonnements et l'achat de places de spectacles vivants au titre de la saison 2015-2016 de la direction de la Culture.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 090 : Demande de subventions et d'aides pour la saison culturelle 2015/2016

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions et aides aux taux les plus élevés possible auprès des différents partenaires,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015 091 : Séjour des seniors à Agde du 7 au 11 septembre 2015 - Convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances - Tarification - Demande de Subvention

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention entre la Ville de Pessac et l'Agence Nationale pour

les Chèques -Vacances et autorise Monsieur le Maire à la signer,
- approuve les termes du contrat avec le Village Vacances Batipaume à Agde, ayant pour objet un séjour en pension complète, du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2015 pour un groupe de 52 personnes, accompagnateur et chauffeur inclus et autoriser Monsieur le Maire à le signer,
- décide de verser au Village Vacances Batipaume, la somme de 16 744,32 € maximum correspondant au coût total de la prestation (hébergement, pension complète et taxe de séjour), et de permettre le versement d'acomptes. Les prises en charge ANCV versées directement au Village Vacances seront déduites de la somme prévue en fonction du nombre de personnes éligibles au tarif social sur le solde,
- approuve la grille tarifaire exposée dans la délibération,
- autorise les participants à payer en 2 fois maximum le prix du séjour ; le solde devant être réglé avant le départ,
- dépose une demande de subvention auprès de la CARSAT, pour l'aide au transport dans le cadre du dispositif *Senior en Vacances* et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à celle-ci.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_092 : Convention avec l'Association INFODROITS pour l'année 2015

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention avec l'Association INFODROITS et la Ville pour l'année 2015,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_093 : Rapport 2015 relatif à la Dotation de Solidarité Urbaine 2014

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du Rapport relatif à la Dotation de Solidarité Urbaine 2014.

La séance est levée à 22h00.